

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2016

L'Assemblée Générale s'est déroulée au cinéma Even à partir de 15h. 103 adhérents y ont participé, ainsi que M. Quéro, représentant la municipalité de Lesneven, et des représentants de l'UTL de Saint Renan, le président de l'UTL de Landerneau s'étant excusé.

La présidente a ouvert la séance en expliquant l'obligation de tenir une assemblée générale extraordinaire : la modification des statuts de l'UTL de Bretagne nous impose des changements dans nos propres statuts. D'autre part certains détails ont été modifiés pour être en conformité avec l'agrément jeunesse et éducation populaire.

I-Assemblée Générale extraordinaire.

Modification des statuts : voir le document joint à la convocation à l'AG.

Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des votants.

II-Assemblée Générale ordinaire.

1-Règlement intérieur :

La modification des statuts entraîne des modifications dans notre règlement intérieur : voir le document joint à la convocation à l'AG.

Principal changement : les UTL locales sont moins dépendantes de l'UTL de Bretagne.

Ce règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité.

Remarque de la présidente : un règlement clair constitue l'ossature d'une association. C'est l'UTL de Bretagne qui permet le lien avec l'Université, garantie de laïcité, tout en conservant notre autonomie.

2-Retour rapide sur le compte rendu de l'AG 2015.

Le procès-verbal de cette AG 2015 est approuvé à main levée à l'unanimité des votants. _

3-Rapport moral et d'activités de l'année 2015-2016

Caractéristiques de notre groupe :

365 adhérents, issus d'une trentaine de communes différentes, allant de Brest à Sibiril, dont 60% de la Communauté de communes du pays de Lesneven ; un quart d'hommes.

Stabilisation des effectifs.

Les rendez-vous proposés :

-18 conférences : grande diversité des sujets. 200 participants en moyenne pour chaque conférence. Les sujets sont proposés par tous, précisés par la commission Conférences et validés par le CA. Une rencontre annuelle avec les autres UTL permet un choix plus judicieux.

-3 sorties. On constate une baisse des participants aux sorties.

-5 lettres aux adhérents, adressées par mail aux ¾ des adhérents.

-Site Internet : consultations de plus en plus nombreuses (plus de 10000 depuis la création)

-Ateliers : une quinzaine de personnes en moyenne ont participé aux 6 sorties de l'atelier Patrimoine et de l'atelier photos (3 sorties, 5 réunions en salle, une expo au centre socio et un stage).

-Ciné-club : une centaine de participants pour chacun des 3 films présentés.

Participation aux rencontres régionales :

-2 conseils d'administration de l'UTL de Bretagne à Lorient et une journée de travail des présidents des UTL.

-Echanges inter UTL du Finistère sur les conférences, la comptabilité...

Partenariats : -avec le cinéma Even : le partenariat est devenu un vrai travail d'équipe avec des relations d'amitié. Remerciements renouvelés aux techniciens, toujours disponibles !!

-avec la Médiathèque : essais de mise en place de conférences en lien avec les expositions proposées, histoire de la B. D. par exemple.

-avec Côte Ouest : séances à Brest et à Lesneven et participation d'adhérents bénévoles au festival du film court à Brest.

- avec le centre socioculturel où est situé notre siège social. Un membre du CA représente l'UTL au CA du centre.

-avec le comité des fêtes et de l'animation culturelle : échanges d'informations et tarifs réduits aux entrées pour les adhérents de l'UTL.

Le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité des votants.

4-Rapport financier /Contrôle des comptes

Anne-Marie Le Roux, la trésorière, a présenté un rapport financier clair et rigoureux.

Dépenses : total : 16 635 euros.

-Postes les plus importants : location de salle : 2950 euros, conférences : 7781 euros, sorties : 2560 euros.

Recettes : total : 17 389 euros.

-Postes les plus importants : cotisations : 11961 euros, sorties : 2406 euros, participation aux ateliers : 1922 euros. - Produits financiers : 170 euros.

Résultat de l'exercice : excédent de 925 euros.

- La commission de contrôle des comptes s'est réunie le 8 octobre. Etaient présents : Marcel Castel, contrôleur, Jo Lannuzel, contrôleur ; Marguerite Lesteven, présidente, Anne-Marie Le Roux, trésorière, Marie-Michelle Coum, trésorière adjointe, Jean-Yves Guéguen, membre du CA.

Le rapport de la commission a été fait avec une grande précision par Marcel Castel.

La commission de contrôle, ayant constaté la correspondance entre les écritures comptables, le montant des factures et les relevés bancaires et noté l'excellent travail de la trésorière, lui a donné quitus de sa gestion.

Ce quitus lui a été accordé à l'unanimité par l'AG, après l'exposé des comptes, et le budget a été voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2016-2017, basé sur 360 adhésions à 33 euros, devrait être équilibré.

5- Rapport d'orientation.

Prévisions d'activités pour 2015-2016 :

Activités habituelles :

- 18 conférences.

- sorties : divers éléments nous amènent à revoir leur organisation : les inscriptions sont moins nombreuses ce qui rend difficile d'équilibrer le budget de chaque sortie ; les sorties Patrimoine ont pris le relais des sorties à la demi-journée ; les sorties à la journée, plus lointaines coûtent assez cher : on peut hésiter à les ajouter à son budget. Nous allons poursuivre la réflexion.

- 5 lettres aux adhérents (par courrier ou par Internet)

- Partenariats à poursuivre. - Participation aux rencontres régionales.

- Ateliers : Une participation forfaitaire de 20 euros est demandée pour l'atelier Patrimoine et 30 euros pour l'atelier Photo. Le ciné-club est ouvert à tous : entrée 6 euros pour les adhérents.

Vote : unanimité.

6-Elections au Conseil d'administration.

Tiers sortant : Jean-Pol Guiziou, Anne-Marie Le Roux, Jacques Salaün. 2 nouveaux candidats : Serge Michel et Claire Christien. Ces 5 candidats présentés ont été élus ou réélus.

Après la clôture de l'AG un verre de l'amitié a réuni les participants.

Pour la présidente, les secrétaires.